Voyage Scolaire Allemagne Mai 2018
à rapporter au secrétariat avant le 18/01/2018

DESTINATION : ALLEMAGNE du : 13/05 /2018 au : 18/05/2018
Nom de l'enseignant organisateur du voyage : Mme CADORET
ETABLISSEMENT FREQUENTE: COLLEGE DE LA TREZENCE 17330 LOULAY

NOM DE L'ELEVE:_____ Prénom:_____

Né(e)_____ /_____ /_____ Nationalité:_____

Adresse _____

Code postal : _____ Ville :_____ e-mail :_____

Téléphones :Père : _____Mère :_____Fixe :_____

RUBRIQUE A RENSEIGNER IMPERATIVEMENT ET SOIGNEUSEMENT : les familles hôtesses doivent connaître les régimes alimentaires spéciaux. Signaler également les allergies aux animaux, le cas échéant. La viande hallal ou casher ne peut être demandée. Si une maladie nécessitant un traitement régulier existe, le signaler impérativement et fournir l'ordonnance.

Vaccinations en règle : oui ( ) non ( )

Remarques particulières concernant la santé : (allergies, asthme, traitement médical, régime alimentaire spécial, etc...) :

FORMALITES ADMINISTRATIVES (Rappel) :
Pour sortir du territoire français il faut :
CARTE NATIONALE D'IDENTITE (ou Passeport) *en cours de validité jusqu'à la fin du voyage*
AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE *complétée accompagnée d'une photocopie de la carte nationale d'identité valide du responsable ayant rempli l'autorisation*

Si l'élève doit faire établir ses documents d'identité parce qu'il n'en a pas encore, il faut tenir compte du délai d'établissement des DOCUMENTS D'IDENTITE, qui peut être de 4 à 6 semaines environ.

****
PENSER EGALEMENT A FAIRE ETABLIR LA CARTE EUROPEENNE DE SANTE AUPRES DE VOTRE CAISSE DE SECURITE SOCIALE POUR D'EVENTUELS SOINS MEDICAUX SUR PLACE

****
JE SOUSSIGNE(E) Mme, Mlle M. _____

AUTORISE MON FILS ( ), MA FILLE( ) Prénom : _____

A FAIRE LE VOYAGE ORGANISÉ PAR L' ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE ci-dessus précité.

JE DONNE L'AUTORISATION, EN CAS D'URGENCE, DE PRENDRE TOUTES DISPOSITIONS NECESSAIRES POUR HOSPITALISER MON ENFANT ET L'OPERER SI NECESSAIRE.

JE DONNE L'AUTORISATION, EN CAS DE NECESSITE, D'ADMINISTRER A MON ENFANT UN MEDICAMENT **FOURNI PAR MES SOINS** AFIN DE PALIER UNE MALADIE BENIGNE.

FAIT A _____LE_____/_____ /2017

SIGNATURE DES PARENTS :

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

cerfa
N° 15646*01

AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE (AST) D'UN MINEUR NON ACCOMPAGNÉ PAR UN TITULAIRE DE L'AUTORITÉ PARENTALE

(article 371-6 du code civil; décret n° 2016-1483 du 2 novembre 2016 relatif à l'autorisation de sortie du territoire d'un mineur non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale; arrêté du 13 décembre 2016)

1. PERSONNE MINEURE AUTORISÉE À SORTIR DU TERRITOIRE FRANÇAIS

Nom (figurant sur l'acte de naissance) : .....

Prénom(s) : .....

Né(e) le : |_|_|_|_|_|_|_|_| à (lieu de naissance) : .....

Pays de naissance : .....

2. TITULAIRE DE L'AUTORITÉ PARENTALE, SIGNATAIRE DE L'AUTORISATION

Nom (figurant sur l'acte de naissance) : .....

Nom d'usage (ex. nom d'épouse/d'époux) : .....

Prénom(s) : .....

Né(e) le : |_|_|_|_|_|_|_|_| à (lieu de naissance) : .....

Pays de naissance : ..... Nationalité : .....

Qualité au titre de laquelle la personne exerce l'autorité parentale (cocher la case) :

❑ Père ❑ Mère ❑ Autre (préciser) : .....

Adresse : ....
N° (*bis, ter*) Type de voie Nom de la voie

Code postal : |_|_|_|_|_| Commune : .....

Pays : .....

Téléphone *(recommandé)* : __ __/__ __/__ __/__ __/__ __

Courriel *(recommandé)* : .....

3. DURÉE DE L'AUTORISATION

La présente autorisation est valable jusqu'au : |_|_|_|_|_|_|_|_| inclus.

Elle ne peut excéder un an à compter de la date de sa signature.

Exemple : une autorisation signée le 1er septembre ne peut excéder le 31 août de l'année suivante.

4. SIGNATURE DU TITULAIRE DE L'AUTORITÉ PARENTALE

« Je certifie sur l'honneur l'exactitude des présentes déclarations »[1] :

DATE : |_|_|_|_|_|_|_|_| Signature du titulaire de l'autorité parentale :

[1] Toute fausse déclaration est passible des peines d'emprisonnement et des amendes prévues aux articles 441-6 et 441-7 du Code pénal.

5. COPIE DU DOCUMENT JUSTIFIANT L'IDENTITÉ DU SIGNATAIRE PRÉSENTÉE À L'APPUI DE L'AUTORISATION [1] :

Type de document (cocher la case) : ❑ Carte nationale d'identité ❑ Passeport ❑ Autre

(Préciser : .....)[2]

Délivré(e) le : |_|_|_|_|_|_|_|_|

Par (autorité de délivrance) : .....

[1] La photocopie du document officiel justifiant de l'identité du signataire doit être lisible et comporter les nom, prénoms, date et lieu de naissance, photographie et signature du titulaire, ainsi que dates de délivrance et de validité du document, autorité de délivrance.

[2] Personne de nationalité française : carte nationale d'identité ou passeport, en cours de validité ou périmés depuis moins de 5 ans; Ressortissant de l'Union européenne ou d'un État partie à l'accord sur l'Espace Économique Européen (Islande, Norvège et Liechtenstein) ou de la Suisse : carte nationale d'identité ou passeport, délivrés par l'administration compétente de l'État dont le titulaire possède la nationalité, ou document de séjour délivré en France (art. L. 311-1 et s. du CESEDA), en cours de validité; Ressortissant d'un pays tiers à l'Union européenne : passeport délivré par l'administration compétente de l'État dont le titulaire possède la nationalité ou document de séjour délivré en France (art. L. 311-1 et s. du CESEDA) ou titre d'identité et de voyage pour réfugié(e) ou pour apatride, en cours de validité.

RAPPEL : « La présente autorisation n'a pas pour effet de faire échec aux mesures d'opposition à la sortie du territoire (OST) ou d'interdiction de sortie du territoire (IST). Si votre enfant fait l'objet d'une mesure d'interdiction de sortie du territoire sans l'autorisation des deux parents, il doit justifier de l'autorisation prévue à l'article 1180-4 du code de procédure civile. »